

Mercredi 16 mars 2022

Face à la crise de l'énergie, notamment du gaz fossile, la SAC « Au Fil des Deux Fleuves » et GRDF répondent en privilégiant la voie environnementale

Ce mardi 15 mars 2022, suite à la visite de l'unité de production de biométhane Méthamoly de Saint-Denis-sur-Coise, la SAC « Au Fil des Deux Fleuves » a signé avec GRDF une convention de partenariat Smart AVENIR Energies.

Ce dispositif environnemental innovant a pour objet de soutenir la production de gaz 100 % énergie renouvelable, produit dans les Monts du Lyonnais. Il préserve aussi le pouvoir d'achat des locataires de Loire Habitat et de l'Opac du Rhône par une maîtrise des charges locatives.

L'actualité rappelle non seulement les enjeux de la préservation de la planète, mais aussi ceux de l'indépendance énergétique du pays. Dans ce contexte, la SAC « Au Fil des Deux Fleuves », association de Loire Habitat et de l'Opac du Rhône, - les offices publics HLM de la Loire et du Rhône-, s'engage en soutenant la production de gaz non polluant issu de la méthanisation, produit au cœur de la région Auvergne- Rhône Alpes, en signant avec GRDF la convention « SMART AVENIR ENERGIES ».

Cette convention engage les membres de la SAC « Au Fil des Deux Fleuves » à sensibiliser les locataires sur les économies d'énergie, à réaliser une expérimentation d'économie circulaire en anticipation de la loi AGECL (tri des déchets, collecte des bio-déchets...) et à proposer aux accédants et aux locataires des résidences neuves ou réhabilitées des tarifs de « gaz vert » équivalents à ceux du gaz fossile.

Sous le label « Deux Fleuves Environnement », la SAC « Au Fil des Deux Fleuves » incite ses membres à dépasser leur mission de bailleur social, et à jouer un rôle de facilit'acteur. Favoriser le développement de filières environnementales et faciliter la transition énergétique constituent deux leviers essentiels pour réduire la consommation énergétique finale de 50% d'ici 2050 par rapport à 2012 et viser « la neutralité carbone » à échéance 2050.



De gauche à droite : Jean-Philippe Banzé (GRDF), Xavier Inglebert (Opac du Rhône), Laurent Gagnaire (Loire Habitat)

Contacts presse :

Loire Habitat – Carole QUEVILLY – c.quevilly@loirehabitat.fr – 06.48.00.34.81 -
Opac du Rhône – Agnès FERNANDEZ – afernandez@opacdurhone.fr – 06.77.36.96.39
GRDF - Stéphanie Wiese – stephanie.wiese@grdf.fr



Loire Habitat et l'Opac du Rhône, des bailleurs sociaux déjà impliqués dans cette démarche

D'ores et déjà, à titre d'exemple, Loire Habitat a mis en place le Pass Green permettant à ses locataires, futurs accédants, de bénéficier de tarifs préférentiels sur les énergies vertes.

De son côté, depuis janvier dernier, l'Opac du Rhône, propose également le Pass Green à une partie de ses locataires afin qu'ils bénéficient d'une offre préférentielle en matière de chauffage au gaz. Un gaz à 100% énergie renouvelable au même prix que le gaz fossile.

La SAC Au Fil des Deux Fleuves

L'Opac du Rhône et Loire Habitat ont créé la SAC « Au Fil des Deux Fleuves ». Celle-ci repose notamment sur une vision partagée, un « projet commun de territoires » qui met en œuvre les thématiques suivantes : aménagement des bourgs et des villes, habitat senior et autonomie, accession sociale, qualité environnementale et transition écologique.

Tout en conservant leur autonomie, l'Opac du Rhône et Loire Habitat expriment ainsi leur volonté d'assurer leur pérennité, d'accroître leurs capacités d'action et de développement et de répondre encore mieux aux besoins des locataires.

A propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contacts presse :

Loire Habitat – Carole QUEVILLY – c.quevilly@loirehabitat.fr – 06.48.00.34.81 -
Opac du Rhône – Agnès FERNANDEZ – aFernandez@opacdurhone.fr – 06.77.36.96.39
GRDF - Stéphanie Wiese – stephanie.wiese@grdf.fr